

# Procès verbal du conseil d'école du 07/11/2023.

Présidente de séance	C. ANGELLIAUME	Secrétaire de séance	G. FOSCAL
----------------------	----------------	----------------------	-----------

Enseignantes.	Délégués de parents	Personnalités.
Catherine ANGELLIAUME	Mme BEAUFORT	Mr MEYNIER
Gaëlle FOSCAL	Mme LEPREUX	Mme FERREIRA
Marielle DUCOING	Mme VALETTE	Mr LESTANGT
Cécile BANVILLET	Mme DECITRE	Mme BARRAT
Patricia MONIER	Mme GUEGUEN	
Valérie PORTILLO	Mme BARD	
Lucie ROCHETTE		
Audrey DELAIR		Mr Jean-Claude MONTAGNE (DDEN)
Absents excusés :		
Mr THOMAS, Mme DOUCET, Mme THUEL, Mme ALLAYS, Mme GOMEZ		

Conseil d'école ouvert à 18h05.

1<sup>ère</sup> partie : fonctionnement du Conseil d'école.

- **Désignation du secrétaire de séance :** Gaëlle Foscal  
**Installation du Conseil d'école.**
- Tour de table.
- Résultats des élections :

Participation toujours en baisse depuis 2021.

	Électeurs inscrits	Nombre de votants	Taux de participation	Bulletins nuls ou blancs
2023	221	105	47,51%	11
2022	233	118	50,64%	14
2021	236	153	64,83%	19
2020	169	101	59,76%	15

- Composition et compétences du Conseil d'école.

Le conseil d'école est composé de la directrice de l'école (qui en est la présidente), du maire ou de son représentant, des maîtres de l'école, des maîtres remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions du conseil, d'un des membres du réseau d'aides spécialisées intervenant dans l'école (choisi par le conseil des maîtres de l'école), des représentants élus des parents d'élèves (en nombre égal à celui du nombre de classes de l'école), et du délégué départemental de l'éducation chargé de visiter l'école. L'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions.

Le conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre.

C'est notamment lui qui :

- vote le règlement intérieur de l'école
- élabore le projet d'organisation de la semaine scolaire

– dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tout avis et présente toute suggestion sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école (dont les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, les actions pédagogiques, l'utilisation des moyens alloués à l'école)

- **Adoption du règlement intérieur du conseil d'école.**

Voté à l'unanimité.

- **Calendrier des Conseils d'école.**

Après consultation du Conseil des Maîtres, la Directrice, soumet à l'ensemble des membres du conseil d'école le calendrier suivant :

Conseils d'école	Ordre du jour arrêté le
Mardi 19 mars 2024 (à 18h)	12/03/24
Mardi 18 juin 2024 (à 18h)	11/06/24

Voté à l'unanimité.

Attention à bien envoyer les questions avant l'établissement de l'ordre du jour.

- **Adoption du règlement intérieur des écoles.**

Règlement intérieur de l'école adopté à l'unanimité.

- **PPMS : plan de protection et de mise en sécurité :**

Nous sommes au niveau maximal de vigilance attentat. Les mesures supplémentaires de protection correspondent à un **élargissement et un renforcement des dispositifs actuels**.

- Les attroupements devant les écoles sont limités. De plus, les élèves doivent être accueillis par un adulte, leurs sacs doivent être contrôlés visuellement à l'entrée et **toute personne extérieure à l'établissement qui n'est pas connue des enseignants doit obligatoirement présenter une pièce d'identité.**
- Au niveau du périscolaire, un protocole est suivi. Les élèves ont moins de récréation en extérieur. Le but étant de limiter le temps d'exposition des enfants en extérieur. Les récréations se font par groupes pour les élémentaires : ce1-ce2 puis cm1-cm2. Pas de changement sur les temps de garderie.
- Un exercice de PPMS sera certainement mis en place pendant un temps périscolaire.

Les exercices anti-intrusions, en cas de danger naturel, incendie à mettre en place seront organisés soit au niveau de l'école, soit au niveau départemental dans l'année.

Les pompiers et les gendarmes sont déjà intervenus cette année sur l'école. Tout s'est bien passé.

Pour le moment pas d'alerte anti-intrusion en raison des événements récents, pour ne pas effrayer les élèves.

## 2<sup>ème</sup> partie : information du conseil d'école.

- **Situation des effectifs.**

PS-MS: 20 : 10 petits et 11 moyens.

MS-GS: 21: 11 MS et 10 GS

GS-CP : 21 : 11 GS 10 CP

CE1 -CE2: 20: 13 CE1, 7 CE2

CE1-CE2: 21 :10 CE2 et 11 CE1

CM1: 24

CM2: 17

Total : 145

• **Travaux réalisés pour la rentrée 2023**

Maternelle :

peinture au sol (marelle)  
étagères dans la classe des PS-MS  
2 cloisons dans les sanitaires.

Élémentaire :

géothermie  
peinture au sol (marelle)  
2 portillons remplacés.  
Cloison dans les toilettes des garçons.

• **Travaux à réaliser.**

Maternelle:

- Sonnette devant le portillon. Le maire répond que ce n'est pas nécessaire puisqu'il y en a déjà une devant la porte. Mettre une sonnette plus forte.
- Toutes les cloisons dans les sanitaires doivent être remises. Le maire précise qu'elles avaient été enlevées à la demande mais qu'elles étaient présentes lors de l'installation de l'école.
- Mise en place d'un crochet pour la porte de la classe : non car c'est interdit dans la réglementation.
- Gravillons derrière la porte de Mme Banvillet : non car c'est une sortie de secours, pas une entrée.
- Goudron autour de l'arbre qui peut être dangereux : réfléchir à un aménagement, peut être un banc autour ?
- Les enseignantes demandent des informations pour les vélos en maternelle. Des vélos avaient été récupérés à la recyclerie de Lezoux et vérifiés par les services de la mairie mais ils se dégradent trop vite. La subvention de Mont d'Arverne qui devait permettre d'acheter de nouveaux vélos n'est plus à l'ordre du jour. C'est la mairie qui financera. Les enseignantes proposent d'en acheter 2 tous les 2 ans pour renouveler le stock. Les parents d'élèves proposent de faire un appel aux dons aux parents.

Attention à bien fermer le local à vélos.

Le maire explique qu'il y a un projet d'installation de vidéo-surveillance pour les abords de l'école et la voie publique (pas pour l'intérieur), les images sont conservées en mairie, consultables pendant 7 jours sous demande d'autorisation. 4 caméras en maternelle puis plus tard en élémentaire.

Élémentaire :

- réparer les néons dans la classe de Mme Foscal, réparation des fuites au niveau du préfabriqué (vestibule), ampoules dans le couloir de Mme Angelliaume et Mme Ducoing.

*Questions du DDEN :*

Il rappelle que l'escalier qui permet d'accéder à la cour ne respecte pas les normes et la sécurité des élèves. Le maire répond que les travaux de l'élémentaire doivent démarrer en janvier et que tout sera rénové.

M. le DDEN demande si des choses sont prévues pour les personnes malentendantes et suggère des boucles électromagnétiques comme solution. La mairie répond qu'une commission accessibilité a validé le projet.

- **APC.**

Maternelle :

Patricia MONIER 12h50- 13h20 pas un jour particulier , Valérie PORTILLO jeudi ou vendredi 12h50- 13h20, Cécile BANVILLET pas d'APC mais le lundi 12h50- 13h20

Élémentaire :

CE1 CE2 : Gaëlle Foscal : lundi, jeudi de 11h30-12h . Les élèves de Mme Angelliaume sont pris en charge par les autres collègues.

CM1: les lundis et jeudis de 11h30 à 12h15.

CM2 : lundi et jeudi 11h30- 12h15. (en fonction des projets de classe).

- **Décloisonnement et EPS.**

Élémentaire : Décloisonnement des enseignantes par discipline

Chorale les mardis matins à 9h en élémentaire et les jeudis à 16h en maternelle et CP.

Marielle DUCOING : l'anglais du CE1 au CM2

Catherine ANGELLIAUME : les sciences dans les niveaux de CE1, CM1 et CM2

Catherine EVEILLEAU : sciences dans le niveau de CE2

Lucie ROCHETTE : la géographie du CE1 au CM1

Audrey DELAIR ; géographie pour les CM2.

Gaëlle FOSCAL : l'histoire du CE1 au CM2

Les GS de Mme Banvillet sont pris en charge 2 fois par semaine dans la classe de PS de Mme Monier.

Aline BERGER (prestataire) assure ses interventions de sport le jeudi matin de 8h30 à 11h30 et le vendredi de 13h30 à 15h30.

Intervention auprès des GS-CP jusqu'au CM2.

Piscine au second trimestre pour les CP jusqu'au CM2. Stage fin d'année pour les GS. 3 créneaux mais une augmentation très importante du coût de ces sorties. Pour l'année prochaine, peut être prévoir un regroupement avec l'école de la Roche noire.

- **Manifestations de l'école.**

- Photos de classe le 16 novembre 2023.

- Marché aux plants au mois de mai.

- Marché de Noël le 15 décembre à la salle du RAM en mairie.

Installation de la buvette et du goûter à partir de 16h45, marché de Noël à 17h, 17h15 passage du père Noël et chorale de l'école à 19h.

- Vente de brioches avec l'AMH

- Organisation d'Olympiades pour toute l'école
- Vente de crêpes le 2 février 2024.
- Goûter de Noël pour les enfants offerts par l'APE et des cadeaux apportés par le Père Noël seront offerts aux classes (financés par l'APE et la mairie, l'équipe enseignante les remercie).
- ***Sortie scolaire/ projet de classe / voyage scolaire.***

Difficultés pour organiser les sorties en raison de l'augmentation importante des coûts de transport.

- SMVVA : pour les MS-GS et GS-CP sur le cycle de l'eau et le patrimoine local. Plusieurs interventions dans les classes et sortie finale à Theix le 21/06. (financée par le SMVVA).
- Manif des héros : pour les GS-CP, CE1-CE2 de Mme Angelliaume et CM2. Fabrication de costumes, théâtre, photos sur tissus. Projet collaboratif avec plusieurs écoles et EHPAD organisé par Mont d'Arverne. Rassemblement de toutes les écoles concernées pour une grande manifestation le 28/06 aux Martres de Veyre.
- Sécurité routière : intervention de la gendarmerie pour le permis piéton en CE1-CE2 et le permis vélo en CM1-CM2. (+ permis internet pour les CM2).

Mme Monier serait intéressée par un projet cirque et demande à la mairie d'être informée s'ils sont contactés par un cirque.

Projet de voyage scolaire mais qui dépendra du financement possible. Budget très élevé. Rien n'est fixé. Les familles seront informées avant Noël si le projet est mis en place.

### **Pont de l'ascension**

Pont de l'ascension 2024 : du 9 mai au 10 mai.

3<sup>ème</sup> partie : vie scolaire.

### ***Question pour la municipalité : projet d'agrandissement et d'aménagement de l'école.***

Quand débiteront les travaux ? Permis de construire accordé. Début des travaux entre le 15 et le 30 janvier 2024. D'abord installation du compteur électrique puis démolition à l'arrière de l'école, construction de 2 classes et des blocs sanitaires. Une réunion est prévue avec les enseignantes pour les différentes phases des travaux.

### ***Questions du DDEN***

Bénévole, nommé par l'inspecteur d'académie, élu par le conseil départemental de l'Éducation Nationale: rôle de défense de l'école publique sur les principes notamment la laïcité, défense des moyens... Intervention sur les écoles de la circonscription lors des conseils d'école. Mandat de 4 ans.

2 DDEN : Florence Joly (suppléante) et M. Jean-Claude Montagne (titulaire).

### ***Question des parents:***

#### ***Les MS peuvent-ils faire la sieste ?***

L'année dernière c'était impossible car le dortoir était plein. Cette année, Mme Monier a proposé à un élève de MS de manière provisoire. Cela peut répondre à un besoin particulier, provisoire et à la demande de l'enseignant.

***Les serviettes de cantine sont-elles vraiment utilisées ?***

Elles sont distribuées en début de service pour les maternelles.

En élémentaire, les élèves la prennent avant le service et la remettent dans une caisse à leur retour. Le système va être réorganisé dès le lundi prochain en accord avec les enseignantes.

Séance levée à 19h55

Présidente du conseil

Catherine Angelliaume

Secrétaire de séance

Gaëlle Foscal